

# Groupe de travail personnes ressources en éducation musicale



\_\_\_\_\_

## Impact de l'Education Musicale sur le développement des apprentissages

Ce document, élaboré par des membres du groupe de travail « personnes ressources en éducation musicale » 2018/19, propose de faire un point sur les apports des pratiques musicales, à partir d'expériences vécues en classe et d'extraits d'ouvrages spécialisés :

- « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », G. Vaillancourt, éditions de l'hôpital Ste-Justine, 1<sup>er</sup> juin 2005.
- « Sérénade pour un cerveau musicien », P. Lemarquis, éditions O. Jacob, janvier 2013
- « Le cerveau mélomane » sous la direction d'E.Bigand, éditions Pour la Science, 26/11/2013
- « Le paradoxe de l'écoute », A-M.Langeard-Duviver, éditions Fuzeau, 01/09/2009

L'Education Musicale, pratique artistique qui se suffit à elle-même, peut impacter fortement le développement des apprentissages des élèves. En effet, les activités musicales présentent certaines spécificités puisqu'elles « sollicitent dans une même unité de temps de nombreuses ressources cognitives, motrices, émotionnelles et sociales » (cf « Le cerveau mélomane », E. Bigand).

### **Apports cognitifs**

Grâce à des activités de discrimination auditive permettant aux enfants d'identifier les variations (hauteur du son, intensité, tempo, timbre des familles d'instruments) et des activités de production sonore, l'enfant expérimente et s'approprie les différents éléments musicaux (cf « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », G. Vaillancourt).

Ces pratiques musicales permettent d'aiguiser l'oreille, de développer la mémoire et l'attention chez l'enfant, de développer les repères dans l'espace.

La musique intervient dans l'amélioration des fonctions mobilisées lors d'un apprentissage. En effet, selon I. Peretz, apprendre la musique améliore les fonctions dites « exécutives », regroupant un ensemble d'habiletés impliquées dans la planification, la mémoire de travail, l'inhibition de réponses inappropriées et la concentration.

## Apports de compétences sociales et civiques

La musique rassemble et unit les gens, elle renforce les liens à travers un groupe. Elle développe la coopération plutôt que la compétition. Chanter en chœur accroit la confiance en soi et en l'autre. Elle peut renforcer le comportement social de manière positive, elle donne une unité dans le cadre de la classe ou de l'école.

En effet, la musique permet à chacun de ses membres d'y trouver une identité, particulièrement chez les adolescents, autour de styles musicaux nombreux et variés. Elle est un levier à l'intégration de certains enfants (pour les élèves allophones par exemple) : la musique constitue l'un des moyens directs pour entrer en contact avec les autres.

La musique contribue également au développement de l'intelligence émotionnelle : l'écoute musicale permet de mieux percevoir et identifier les émotions. Elle favorise ainsi l'empathie et le développement de la sensibilité et contribue à une meilleure cohésion sociale, à l'amélioration du climat scolaire (cf « Le cerveau mélomane », E. Bigand).

La musique permet de traduire le ressenti avec des mots et contribue à développer la perception et l'expression des émotions à travers le langage.

## Impact sur les perceptions de la parole et la capacité de lecture

A l'école, les apprentissages passent par la transmission orale : les capacités d'écoute sont beaucoup sollicitées. C'est la raison pour laquelle l'enseignant ne doit pas faire abstraction de l'apprentissage de l'écoute : l'élève doit apprendre à être récepteur (cf « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », G. Vaillancourt). Les activités musicales permettent indéniablement de développer et de perfectionner ces performances.

Travailler certains processus par le biais des pratiques musicales (qu'elles soient instrumentales, vocales ou d'écoutes) contribue au développement :

- de la perception de la parole,
- des capacités de lecture.

La pratique instrumentale suppose « une bonne coordination d'activités mentales, motrices, visuelles, mémorielles ». Elle requiert une attention soutenue et une bonne mémoire de travail : éléments sollicités dans l'apprentissage de la lecture (cf « Sérénade pour un cerveau musicien », P. Lemarquis).

Le rythme peut être un élément facilitateur de cette acquisition. Les chercheurs nous indiquent qu'apprendre à marcher au rythme d'une chanson améliore les résultats en lecture (cf « Le paradoxe de l'écoute », A. M. Langeard-Duviver) : ils ont constaté que l'amélioration de la synchronisation de l'enfant au rythme de la musique pouvait avoir un impact sur ses progrès en lecture.

Pour aider à surmonter les troubles « dys » rencontrés par certains élèves, la musique (et le travail rythmique particulièrement) peut constituer une aide précieuse. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la dyslexie « est un trouble spécifique de la lecture. Il s'agit également d'un trouble persistant de l'acquisition du langage écrit caractérisé par de grandes difficultés dans l'acquisition et dans l'automatisation des mécanismes nécessaires à la maîtrise de l'écrit (lecture, écriture, orthographe...)». Le travail rythmique peut être une des solutions face à ce trouble.

## Quelques propositions d'activités musicales

## > Activité d'échauffement du corps et de la voix : « la Maison musique »

#### <u>Dispositif</u>

Les élèves sont assis en tailleur et disposés en cercle. Ils sont dans une maison où tout est musique et bruitages. Ils imaginent ce qu'il s'y passe.

L'enseignant(e), puis plus tard, un ou des élèves mène(nt), l'activité par la voix et les gestes.

#### <u>Déroulement de l'activité</u>

- Situation de départ : annoncer que « la chambre se situe dans le grenier »

Les enfants dorment. Ils sont réveillés au son du piano ou de la voix.

Ils s'étirent, baillent et placent leurs mains au niveau de la tête.

Celles-ci descendent comme les marches d'un escalier en chantant : « DO SI LA SOL FA MI », MI étant le palier de la cuisine.

- Arrivés <u>dans la cuisine</u>, les enfants disent « Mmm ! Ca sent bon le croûton croustillant qui croque sous les dents. » Puis, ils font des bruits avec leur bouche.

Ils soufflent sur le bol de lait chaud et boivent en faisant du bruit.

- Puis, <u>dans l'escalier</u>, les enfants montent 3 marches en chantant « MI FA SOL » pour atteindre le palier de la salle de bain.
- <u>Sous la douche</u> : les élèves réalisent des bruitages « chchch… » en se frottant énergiquement le corps (de la tête aux pieds).

Ils se rincent, se tamponnent avec la serviette, s'habillent, se coiffent.

Puis, ils se lavent les dents : devant en faisant le son « i », en bas en disant « grave » et en haut en disant « aigu ».

- A nouveau <u>dans l'escalier</u>, les élèves descendent 5 marches en chantant « SOL FA MI RE DO » pour rejoindre la cave.
- <u>Dans la cave</u>, les enfants mettent leurs chaussures et leur manteau puis, main sur la bouche avec un visage expressif, disent : « J'ai oublié mon cartable dans la chambre ! »
- Ils remontent enfin l'escalier en chantant « DO RE MI FA SOL LA SI DO », mettent le cartable sur le dos, redescendent l'escalier en chantant « DO SI LA SOL FA MI RE DO » et font des bisous ! Ils comptent jusqu'à 4 pour fermer la porte.

## > Activité d'écoute et de reproduction sonore : « la cellule rythmique interdite »

#### Dispositif

Les élèves sont disposés en cercle. Le meneur de jeu se situe au centre de ce cercle.

#### Déroulement du jeu

Temps 1 : le meneur propose une cellule rythmique que les joueurs doivent mémoriser. Celle-ci est la « cellule interdite » : elle ne devra surtout pas être reproduite par les joueurs dans la suite du jeu.

Temps 2 : le meneur de jeu propose successivement et individuellement une cellule rythmique à chaque joueur. Celui-ci doit la reproduire à l'identique, sauf s'il s'agit de la « cellule interdite » (cf Temps 1).

Si la cellule rythmique interdite est reproduite ou si le joueur ne reproduit pas la cellule proposée alors qu'elle n'était pas « interdite », il est éliminé et s'assoit.

### > Activité d'écoute et de mobilisation de la concentration : « le Gardien des instruments »

#### Dispositif

Les élèves sont assis en tailleur et disposés en cercle : ils sont les voleurs.

Un enfant, le gardien des instruments, a les yeux bandés : il est assis au centre de ce cercle. Quelques instruments sont placés devant lui.

L'enseignant ou un autre élève est le meneur de jeu.

#### <u>Déroulement du jeu</u>

Le meneur désigne avec le doigt un voleur.

Celui-ci se lève en silence et doit aller chercher un instrument sans faire de bruit.

Si le gardien entend du bruit, il dit « stop » en montrant la direction vers laquelle il a entendu ce bruit. S'il a bien désigné le voleur, celui-ci retourne à sa place.

Si le gardien des instruments n'y parvient pas, le voleur prend un instrument et retourne dans le cercle toujours sans faire de bruit. Ensuite, il produit des sons avec son instrument et le gardien, toujours les yeux bandés, se dirige vers lui.

Les rôles sont échangés, le voleur prend alors la place du gardien des instruments.

## > Activité d'écoute et d'expression corporelle : « L'air du froid » d'Henry Purcell

## **Dispositif**

Les élèves se répartissent dans l'espace. L'extrait musical est diffusé, avec de bonnes conditions d'écoute.

#### Déroulement de l'activité

totale de tout le corps et l'arrêt de la musique.

Dès l'introduction musicale, les élèves se promènent en cherchant les espaces libres.

Dès que le chanteur entame son air, les jambes des élèves sont « gelées » : ils ne peuvent donc plus se déplacer. Ils continuent de bouger leur corps, pieds ancrés dans le sol, sur la musique.

Au premier silence (ou autre point de repère), ce sont les bras des élèves qui ne bougent plus (en plus des pieds ancrés dans le sol) : le reste du corps doit continuer de réagir au son de la musique. Puis, successivement, les parties qui s'immobilisent sont : le buste, la tête, etc., jusqu'à l'immobilité